

# Déclaration pour la Démocratie au Viêt Nam en 2006

## 118 militants pour la Démocratie à l'intérieur du Viêt Nam



Viêt Nam, 8 avril 2006

A l'attention de nos compatriotes de l'intérieur et de l'étranger,

Au nom des centaines de militants de l'intérieur, au nom de tous ceux qui aspirent à l'avènement de la Démocratie pour notre Pays, le Viêt Nam, nous disons haut et fort :

### I. La réalité du Viêt Nam

**1-** Lors de la Révolution d'août 1945, le choix de notre Peuple était l'**Indépendance** et non le **socialisme**. La Déclaration d'Indépendance du 2 septembre 1945 n'a jamais cité les mots socialisme ou communisme. Les deux clés de la réussite pour cette Révolution étaient la **Soif d'Indépendance du Peuple** et le **Vide du Pouvoir** à cette époque au Viêt Nam (la France coloniale fut chassée par l'armée japonaise le 9 mars 1945 puis cette dernière capitula devant les Alliés le 15 août 1945).

À l'évidence, le but de cette Révolution, le **Choix du Peuple**, a été ignoré par le Parti Communiste Vietnamien (PCV). Il y eut au moins deux occasions historiques pour redonner le **Choix au Peuple**, d'abord en 1954 au Nord-Viêt Nam, puis en 1975 sur tout le territoire. Mais ces deux occasions furent enterrées par le Parti Communiste Vietnamien. Car selon Lénine, dès lors que règne la dictature du prolétariat, **sa fonction première est la violence et la répression !**

**2-** Ensuite, le 2 septembre 1945 à Hà Nội, M. Hồ Chi Minh, Président du Gouvernement Provisoire de la République Démocratique du Viêt Nam déclara solennellement au Peuple et au Monde entier : **"Tous les êtres humains possèdent les mêmes droits. Le Créateur leur a donné des droits inaliénables tels que le droit à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur."** Cette affirmation figure dans la Déclaration d'Indépendance des États-Unis d'Amérique, de 1776. Corollaire de cette déclaration, tous les Peuples du monde naissent libres et égaux, n'importe quel peuple a le droit d'exister, d'aspirer au bonheur et à la liberté. **La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen** de la Révolution Française de 1791 dit également : **"Les hommes**

**naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune."** Ce sont des affirmations que nul ne niera... (extrait de la Déclaration d'Indépendance du Viêt Nam, 2 septembre 1945).

**Ces droits sacrés ont été immédiatement piétinés par le régime communiste, dès sa prise du pouvoir.**

**3-** En février 1951, la Déclaration du Parti des Travailleurs (ancien nom du Parti Communiste Vietnamien), élaborée durant le 2<sup>ème</sup> Congrès, écrit : "**La doctrine du Parti est le marxisme-léninisme**". Dans les **Statuts** du Parti, le paragraphe "**Objectifs et Principes Directeurs**" affirme de manière plus précise : "**Le Parti des Travailleurs adopte pour doctrines celles de Marx, Engels, Lénine, Staline et les pensées de Mao Zedong, en les adaptant aux réalités de la révolution vietnamienne, fondements philosophiques et guides pour toutes les actions du Parti...**"

Depuis cette date, d'abord dans le Nord du Viêt Nam après 1954, puis dans tout le pays après le 30 avril 1975, le spectre du socialisme n'a cessé de planer sur tout le Peuple Vietnamien. C'est ce spectre et rien d'autre qui a nié quasiment tous les droits de l'homme au Viêt Nam. Aujourd'hui encore, il domine tout le Peuple Vietnamien, sur le plan spirituel comme matériel.

## **II. Les lois de la propagation mondiale**

**1-** L'histoire a prouvé que toutes les libertés sont **piétinées sans remords** sous un régime totalitaire, à parti unique, qu'il soit communiste ou non. La seule différence réside dans le degré de totalitarisme. La malchance est que jusqu'ici, le Peuple Vietnamien appartient à ces minorités qui sont toujours sous le joug d'une dictature communiste. Ce état de fait se traduit concrètement par l'article 4 de la Constitution de la République Socialiste du Viêt Nam en vigueur, qui dit : "*Le Parti Communiste du Viêt Nam... appliquant le marxisme-léninisme et les pensées de Hô Chi Minh, est la force qui dirige l'Etat et la société.*" C'est à cause de cet article que les libertés du Peuple ont été supprimées, en ne laissant que des miettes !

**2-** C'est ce système autoritaire qui **n'accepte aucune concurrence et ne voudra jamais se faire remplacer** qui a poussé à la dégénérescence et à la métamorphose de tout ce système. C'est parce qu'il n'y a aucune concurrence équitable dans les élections que le Peuple ne peut choisir ses meilleurs représentants politiques et remplacer les dirigeants. La classe dirigeante et l'appareil administratif deviennent alors de plus en plus inefficace et corrompus, depuis les plus hauts niveaux de l'Etat jusqu'au niveau local. La conséquence est que le Viêt Nam est devenu de plus en plus arriéré par rapport aux autres pays de la région et du monde. Cette honte nationale et les autres maux seront difficiles à

effacer. **Le problème de tous les problèmes, la cause de toutes les causes**, est que le Parti Communiste Vietnamien est la seule force politique à diriger le Pays ! La réalité a prouvé que tous les pays qui sont entrés dans l'orbite du communisme sont **tombés en décadence et la misère**. L'Union Soviétique, le berceau du communisme, avec les autres pays socialistes d'Europe de l'Est, **se sont dépassé courageusement** pour revenir sur leurs pas et choisir une voie Juste pour leur Peuple.

**3-** Nous comprenons tous que : personne ne peut changer l'histoire, mais l'on peut changer sa direction. Et le plus important est qu'il faut apprendre les leçons de l'histoire, pour choisir la bonne direction dans l'avenir. La voie pour le Peuple a été choisie hâtivement par les communistes vietnamiens, manquant de réflexion et ils l'ont imposée de force à l'ensemble de la population. La réalité a prouvé que cette voie est totalement mauvaise. C'est pour cela qu'aujourd'hui, notre Peuple doit choisir sa propre voie. Et **il est certain que le choix de tout un Peuple sera meilleur que celui d'un groupe d'individus**, quelqu'ils soient. Le Parti Communiste Vietnamien n'est qu'une composante du Peuple, il ne peut usurper le choix de celui-ci ! Devant le Peuple et l'histoire de cette moitié de siècle (1954-2006), le Parti au pouvoir a usurpé le droit du Peuple au lieu de le représenter ! Car les élections libres ont toujours été absentes au Viêt Nam.

**A** partir de ces réalités et de ces lois, avec le sens des responsabilités des Citoyens devant la destinée de la Nation, nous nous permettons d'exposer ici nos solutions à l'ensemble de nos Compatriotes vietnamiens de l'intérieur et d'extérieur :

### **III. Objectif, moyens et le sens de la lutte**

1- Le plus haut objectif dans la lutte pour la liberté et la démocratie est de **changer radicalement l'actuel système politique du Viêt Nam**, et non pas de se contenter du "doi moi" (rénovation) ou bien de faire des ajustements de part et d'autres comme c'est le cas aujourd'hui. Concrètement, il faut transformer un système à parti unique, sans concurrence, en **un système pluripartiste**, avec une concurrence saine et adaptée aux aspirations légitimes de la Nation. Dans ce système politique, **la séparation des pouvoirs Exécutif, Législatif, et Judiciaire sera clairement définie**, en accord avec les standards internationaux et en s'inspirant des expériences réussies dans les autres démocraties.

Notre objectif concret est **le rétablissement de ces libertés élémentaires du Peuple** :

- La liberté d'information et d'expression, d'après le Traité International des droits civils et politiques, adopté le 16/12/1966 par l'Assemblée Générale des Nations

Unies et que le Viêt Nam a ratifié le 24/09/1982, article 19.2 : "***Toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de diffuser des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix.***" Cela veut dire que les partis politiques, les organisations, les individus ont le droit à l'information via les journaux, les radios, la télévision et par d'autres moyens de diffusion de masse, sans devoir solliciter le consentement des autorités.

- **La liberté de réunion, d'association, de création de partis politiques, de se présenter aux élections** selon le Traité International des droits civils et politiques, article 25 : "***Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables : a) De prendre part à la direction des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis ; b) De voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, sans fraude, au suffrage universel et égal et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs ; c) D'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.***" Cela signifie que les partis appartenant à différentes familles politiques peuvent se concurrencer sainement à l'intérieur d'un système politique démocratique, pluraliste et légitime.

- **La liberté de créer des syndicats indépendants et la liberté de faire grève** selon le Traité International des droits civils et politiques, articles 22 : "***Toute personne a le droit de s'associer librement avec d'autres, y compris le droit de constituer des syndicats et d'y adhérer pour la protection de ses intérêts.***" Ces syndicats doivent être indépendants et non pas des instruments du régime.

- **La liberté religieuse** selon le Traité International des droits civils et politiques, article 18 : "***Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement.***" Les religions doivent pouvoir fonctionner de manière autonome, et non pas transformées en instruments du régime.

2- **Les moyens** de cette lutte sont **pacifiques**, non violents. Et le Peuple Vietnamien sera le principal acteur dans cette lutte. Bien entendu, nous remercions vivement les soutiens de tous les jours, de plus en plus efficaces, de nos amis du monde entier. À travers les moyens de communications modernes ainsi que les échanges internationaux toujours grandissants, nous cherchons par tous les moyens à **renforcer la compréhension de Nos Compatriotes**. Une fois que le Peuple en aura pris conscience, **il agira de manière appropriée et efficace**.

3- Le sens de la lutte actuelle est de faire triompher la juste cause, la modernité contre le recul, les forces populaires qui se joignent au monde du progrès contre les forces rétrogrades. Que le Parti Communiste Vietnamien poursuive encore son chemin avec le Peuple ou pas dépend de l'objectivité de ce parti, de son équité, de sa clairvoyance et de son humilité à accepter les règles d'une concurrence saine. **Seul le système politique à parti unique doit disparaître dans les oubliettes du passé.** A partir de là, le Peuple cherchera sa meilleure voie, ses meilleures classes politiques à chaque échéance électorale pour diriger la Nation. Le principe selon lequel "**le droit triomphe toujours**" s'installera, la vie des individus s'améliorera, la société deviendra plus humaine et nos Compatriotes vivront ensemble dans une plus grande amitié.

Nous espérons que cette Déclaration **incitera nos Compatriotes de l'intérieur comme de l'étranger à une plus grande implication dans la lutte et qu'elle recueillera le soutien de nos amis du monde entier.** Nous vous remercions et appelons l'Organisation des Nations Unies, les Parlements, les Gouvernements, les Organisations Internationales et les amis du monde entier à continuer de soutenir cette juste lutte avec enthousiasme et efficacité. Cela contribuera à guider le Viêt Nam vers l'espace des Nations modernes, vertueuses, prospères et libres dans la communauté de l'Humanité d'aujourd'hui.

### **Déclaration commune signée le 8 avril 2006**

1. Dr Nguyễn Xuân An, Huế
2. Pr Đặng Hoài Anh, Huế
3. Pr Đặng Văn Anh, Huế
4. Dr . Lê Hoài Anh, Nha Trang
5. Pr Nguyễn Kim Anh, Huế
6. Pr Nguyễn Ngọc Anh, Đà Nẵng
7. Trịnh Cảnh, Ecrivain, Vũng Tàu
8. Révérend F.X. Lê Văn Cao, Huế
9. Pr Lê Căn, Huế
10. Révérend Giuse Hoàng Căn, Huế
11. Pr Trần Thị Minh Cẩm, Huế
12. Révérend Giuse Nguyễn Văn Chánh, Huế
13. Pr Nguyễn Thị Linh Chi, Cần Thơ
14. Pr Hoàng Minh Chính, Hà Nội
15. Pr Nguyễn Việt Cử, Quảng Ngãi
16. Đặng Quốc Cường, Ecrivain, Huế
17. Nguyễn Đắc Cường, Ecrivain, Phan Thiết
18. Hồ Ngọc Diệp, Đà Nẵng
19. Pr Trần Doãn, Quảng Ngãi
20. Lê Thị Phú Dung, Sài Gòn
21. Pr Hồ Anh Dũng, Huế

22. Pr Trương Quang Dũng, Huế
23. Dr Hà Xuân Dương, Huế
24. Colonel (ret) Phạm Quế Dương, Hà Nội
25. Maître Nguyễn Văn Đài, Hà Nội
26. Trần Văn Đón, Economiste, Phan Thiết
27. Dr Hồ Đông, Vĩnh Long
28. Révérend Phêrô Nguyễn Hữu Giải, Huế
29. Trần Văn Ha, Đà Nẵng
30. Pr Lê Thị Bích Hà, Cần Thơ
31. Dr Lê Thị Ngân Hà, Huế
32. Pr Lê Nguyễn Xuân Hà, Huế
33. Vũ Thuý Hà, Hà Nội
34. Đỗ Nam Hải, Ingénieur, Sài Gòn
35. Pr Trần Thạch Hải, Hải Phòng
36. Trần Việt Hải, Economiste, Vũng Tàu
37. Đoàn Thị Diệu Hạnh, Ingénieur, Vũng Tàu
38. Nguyễn Thị Hạnh, Đà Nẵng
39. Pr Phan Thị Minh Hạnh, Huế
40. Pr Đặng Minh Hào, Huế
41. Trần Hào, Ecrivain, Vũng Tàu
42. Trần Mạnh Hào, Ecrivain, Sài Gòn
43. Pr Lê Lệ Hằng, Huế
44. Révérend Giuse Nguyễn Đức Hiểu, Bắc Ninh
45. Chế Minh Hoàng, Infirmier, Nha Trang
46. Pr Văn Đình Hoàng, Huế
47. Pr Lê Thu Minh Hùng, Sài Gòn
48. Pr Nguyễn Minh Hùng, Huế
49. Révérend Gk Nguyễn Văn Hùng, Huế
50. Pr Phan Ngọc Huy, Huế
51. Pr Lê Thị Thanh Huyền, Huế
52. Pr Đỗ Thị Minh Hương, Huế
53. Mai Thu Hương, Ecrivain, Hải Phòng
54. Trần Thu Hương, Ecrivain, Đà Nẵng
55. Dr Nguyễn Ngọc Kế, Huế
56. Pr Nguyễn Chính Kết, Sài Gòn
57. Nguyễn Quốc Khánh, Ecrivain, Huế
58. Pr Nguyễn Đăng Khoa, Huế
59. Pr Trần Khuê, Sài Gòn
60. Commandant (ret) Vũ Kính, Hà Nội
61. Bùi Lăng, Ecrivain, Phan Thiết
62. Pr Tôn Thất Hoàng Lân, Sài Gòn
63. Président de l'Eglise Bouddhique Hoa Hao, Lê Quang Liêm, Sài Gòn
64. Dr Vũ Thị Hoa Linh, Sài Gòn
65. Révérend G.B. Nguyễn Cao Lộc, Huế
66. Révérend Phêrô Phan Văn Lợi, Huế
67. Pr Ma Văn Lựu, Hải Phòng

68. Pr Nguyễn Văn Lý, Hải Phòng
69. Révérend Tadêô Nguyễn Văn Lý, Huế
70. Pr Cái Thị Mai, Hải Phòng
71. Pr Cao Thị Xuân Mai, Huế
72. Pr Nguyễn Văn Mai, Sài Gòn
73. Hà Văn Mậu, Ecrivain, Cần Thơ
74. Pr Phan Văn Mậu, Huế
75. Lê Thị Thu Minh, Ecrivain, Cần Thơ
76. Pr Ma Văn Minh, Huế
77. Pr Nguyễn Anh Minh, Sài Gòn
78. Dr Huyền Tôn Nữ Phương Nhiên, Đà Nẵng
79. Bùi Kim Ngân, Hà Nội
80. Đặng Hoài Ngân, Ecrivain, Huế
81. Révérend G.B. Lê Văn Nghiêm, Huế
82. Pr Lê Hồng Phúc, Hải Phòng
83. Révérend Đa Minh Phan Phước, Huế
84. Võ Lâm Phước, Ingénieur, Sài Gòn
85. Révérend Giuse Cái Hồng Phượng, Huế
86. Ms Nguyễn Hồng Quang, Sài Gòn
87. Tạ Minh Quân, Ingénieur, Cần Thơ
88. Révérend Augustinô Hồ Văn Quý, Huế
89. Révérend Giuse Trần Văn Quý, Huế
90. Dr Võ Văn Quyền, Vĩnh Long
91. Dr . Trần Thị Sen, Nha Trang
92. Lê Văn Sóc, Vĩnh Long
93. Hoàng Sơn, Ingénieur, Hải Phòng
94. Révérend Phaolô Ngô Thanh Sơn, Huế
95. Pr Nguyễn Anh Tài, Đà Nẵng
96. Đỗ Hồng Tâm, Ingénieur, Hải Phòng
97. Dr Tạ Minh Tâm, Cần Thơ
98. Pr Nguyễn Thành Tâm, Huế
99. Pasteur Phạm Ngọc Thạch, Sài Gòn
100. Pr Nguyễn Bình Thành, Huế
101. Pr Văn Bá Thành, Huế
102. Nguyễn Văn Thơ, Đồng Tháp
103. Trần Mạnh Thu, Ecrivain, Hải Phòng
104. Pr Trần Hồng Thư, Sài Gòn
105. Hoàng Tiến, Ecrivain, Hà Nội
106. Officier à la retraite Trần Dũng Tiến, Hà Nội
107. Révérend Têphanô Chân Tín, Sài Gòn
108. Pr Nguyễn Khắc Toàn, Hà Nội
109. Tôn Nữ Minh Trang, Ecrivain, Phan Thiết
100. Pr Chế Thị Hồng Trinh, Huế
111. Dr Nguyễn Anh Tú, Đà Nẵng
112. Dr Đoàn Minh Tuấn, Sài Gòn
113. Pr Lê Trí Tuệ, Hải Phòng

114. Trần Thị Hoài Vân, Infirmier, Nha Trang
115. Pr Ngô Thị Tường Vi, Quảng Ngãi
116. Pr Nguyễn Lê Xuân Vinh, Cần Thơ
117. Hồ Ngọc Vĩnh, Ecrivain, Đà Nẵng
118. Lâm Đình Vĩnh, Ingénieur, Sài Gòn